

**AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES  
ADOPTION DU RÈGLEMENT #630-2026**

AVIS PUBLIC donné de ce qui suit :

Lors de la séance du conseil tenue le 16 mars 2026, le conseil de la Ville de Normandin a adopté le règlement suivant :

Le règlement numéro 630-2026, décrétant une dépense et un emprunt de 116 288 \$ et un emprunt de 116 288 \$ pour la prolongation du réseau sanitaire dans le secteur des Grands-Jardins.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 13 avril 2026.

Avis est de plus donné que le texte de ce règlement est déposé et qu'il peut en être pris connaissance au greffe de cette ville, aux heures d'ouverture des bureaux, au 1048, rue Saint-Cyrille, à Normandin.

DONNÉ À NORMANDIN CE 16E JOUR DE JUILLET 2026.

  
Jean-Sébastien Nadeau,  
Directeur général et greffier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Jean-Sébastien Nadeau, directeur général et greffier de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le 16 juillet 2026, en vertu du règlement 532-2018 concernant la publication des avis publics adopté le 12 mars 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce quinzième jour du mois de juillet 2026.

  
Jean-Sébastien Nadeau